

2XSLCY 3X240+3G50 0,6/1 KV NOIR TGL

Code article : 14163524



Données techniques

Âme :	cuivre nu souple, classe 5
Isolation :	polyéthylène réticulé (XLPE)
Câblage des conducteurs :	couches concentriques
Assemblage :	ruban polyester
Blindage général :	tresse en cuivre étamé taux de recouvrement ≥ 80 %
Écran général :	ruban aluminium/polyester
Gaine externe :	PVC noir renforcé, résistant aux UV
Tension de service U ₀ /U :	600 / 1000 V AC 900 / 1800 V DC
Tension d'essai :	4000 V AC pendant 5 mn
Plage de température :	mobile : de - 5 °C à + 90 °C fixe : de - 25 °C à + 90 °C

Température max. admissible à l'âme :	+ 90°C
Température de court-circuit :	+ 250°C
Rayon de courbure :	semi-mobile : 15 x ø fixe : 8 x ø
Traction statique :	15 N/mm ² de section cuivre
Traction dynamique :	50 N/mm ² de section cuivre
Repérage conducteurs :	couleurs selon HD 308 S2 : vert/jaune, brun, noir, gris
Marquage :	2XSLCY-JB ROHS
Section (mm ²) :	240
Section complète (mm ²) :	3 x 240 + 3 G 50
ø gaine externe approx. (2) (mm) :	60,1
Intensité en régime permanent enterré 20°C (1) (A) :	398
Intensité en régime permanent air libre 30°C (1) (A) :	540
(1) :	(1) Intensités maximales (I _z) valables pour : - câble à 4 conducteurs utilisé dans un système triphasé - pose seule sur chemin de câble à l'air libre à 30°C - pose seule dans un sol à 20°C. Si les conditions d'installation sont différentes, par exemple ; groupement de plusieurs câbles, rayonnement solaire, pose en caniveau ou pose enterrée sous fourreau, etc, il conviendra d'appliquer des facteurs de correction selon NF C 15-100.

Dimensions et poids

Poids cuivre (kg/km) :	9500
------------------------	------

Conditionnement

Conditionnement :	TGL
Mini de vente (TGL) :	1

Normes et directives

Normes :	VDE 0207 / 0250 / 0295 Protection CEM : EN 55011 / DIN VDE 0875 - partie 11. RoHS : directive européenne 2011/65/UE. Réglementation des Produits de Construction 305/2011. Euroclasse selon RPC : Eca.
-----------------	--

RoHS :	Oui
---------------	-----

Conforme CE :	Oui
----------------------	-----

Remarques

Effet de la pollution harmonique, exemple d'un système triphasé avec taux d'harmonique de rang 3 (TH3) : augmentation des courants dans les phases et le neutre, selon le niveau du taux d'harmonique (voir paragraphe 524.2 de la norme NF C 15-100), pouvant atteindre respectivement jusqu'à 1,5 et 2,5 fois le courant nominal (I_n), occasionnant des pertes diélectriques supplémentaires. Les niveaux tolérables pour les tensions harmoniques sur les réseaux basse tension sont détaillés dans les normes IEC 61000-2-1 et 61000-2-2.
